

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE

4EME REUNION DE 2017

Séance du 18 octobre 2017

CD20171018_29

id. 3573

L'an deux mille dix sept, le dix huit octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme DEBIAIS (pouvoir à M. HENRYOT), Mme MORVAN (pouvoir à M. DESCAZEAUX), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum :16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

AVANCEMENT DU PROGRAMME DE VOIRIE

Comme chaque année, la décision modificative permet de faire le point sur l'avancement des divers programmes de voirie.

I – BILANS DES PROGRAMMES ANNUELS

Les programmes antérieurs à 2015 ont tous été réalisés dans leur intégralité.

Sur le programme de travaux 2015-2016 (annexe 1) :

- 39 opérations sont terminées,
- 1 opération est en cours de travaux.

Sur le programme de travaux 2016-2017 (annexe 2) :

- 51 opérations sont terminées,
- 2 opérations sont en cours de travaux,
- 1 opération reste à lancer.

Sur le programme de travaux 2017-2018 (annexes 3 et 4) :

- 15 opérations sont terminées,
- 25 opérations sont en cours de travaux,
- 23 opérations restent à lancer.

II – LES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

1) – Construction du nouveau pont de Verdun-sur-Garonne :

Conformément à l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales, le rapport comportant, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du partenariat public privé et une analyse de la qualité de service pour l'année 2016 sont présentés en annexe 5. Cela permet d'apprécier les conditions d'exécution du service public lié au suivi de l'ouvrage.

2) - Les itinéraires cyclables : La Vélo Voie Verte en bordure du Canal de Montech – Section Lacourt-Saint-Pierre - Montauban

La mise en œuvre de la couche de roulement de la piste cyclable s'est achevée au début du mois de juin avec la pose de la signalisation directionnelle, de police et la réalisation de la signalisation horizontale.

Comme Monsieur le Président l'avait souhaité lors du vote du Budget primitif, le tronçon Lacourt-Saint-Pierre – Montauban a été ouvert à la circulation le 1^{er} juillet 2017. Ainsi 11, 4 kilomètres de parcours cyclable en site propre permettent de raccorder la vélo voie verte "Canal des deux mers" à Montauban.

Déjà les premiers comptages réalisés durant cet été font apparaître des chiffres importants de fréquentation, près de 13 000 cyclotouristes ont emprunté ce tronçon, auxquels nous devons ajouter de nombreux piétons.

Le développement des vélos voies verte et véloroutes va se poursuivre dans notre département. Est prévu l'aménagement en parcours cyclable de l'ancienne plateforme de la voie ferrée Montauban-Nohic qui débutera l'année prochaine, comme présenté lors du vote du budget 2017.

3 – Intempéries, réparation des dommages

a) Intempéries 2013.

Les travaux de réparation des RD 40 et 78 ont été réalisés. Des études complémentaires ont été réalisées sur le glissement de la RD 55. Elles ont montré, à l'instar des premières études, que la solution retenue n'assurait pas une stabilisation définitive de la zone. Elles ont de plus mis en évidence un glissement plus étendu que ne le laissait supposer la première étude. Le coût de la déviation de cette route est estimé entre 800 000 € et 1M d'€.

Le montant investi pour maintenir la route en circulation depuis 2013 est de 19 000 €, le trafic moyen sur cet axe est de 472 véhicules dont 2,6 % de poids lourds.

Il est donc proposé de différer pour l'instant la stabilisation de ce glissement et de maintenir la voie en rétablissant le profil quand le besoin s'en fait sentir.

Les 450 000 € prévus pour cette opération permettront de traiter les glissements de la RD 3 à Mansonville actuellement en chantier, et de la RD 33 à Caylus dont les travaux sont prévus en début d'année 2018.

Cela mettra un terme au traitement des mouvements de terrains qui ont affecté notre département lors des intempéries de 2013.

b) Intempéries 2014

Tous les travaux de remise en état des chaussées et des ouvrages d'art sont réalisés.

III – INVESTISSEMENTS DIVERS

Acquisition de matériel de signalisation

Afin d'équiper en signalisation directionnelle et de police, les carrefours à aménager et de procéder aux implantations liées à des évolutions de régimes de circulation ou de priorité, une dotation de **120 000 € a été votée au budget primitif de 2017.**

Au 15 septembre 2017, ce programme a été exécuté à 86 %.

En parallèle, le renouvellement de la signalisation verticale sur plusieurs itinéraires départementaux a fait l'objet de l'adoption d'un **plan pluriannuel de rénovation** au budget primitif de 2014 d'un montant de 600 000 € avec des crédits de paiement répartis ainsi :

2014 : 100 000 €
2015 : 245 130 €
2016 : 125 000 €
2017 : 129 870 €

Les programmes 2014 à 2016 ont été intégralement réalisés.

Le programme 2017 est exécuté à 83 %, ce qui représente 294 panneaux.
Ce plan pluriannuel de rénovation sera terminé fin 2017.

Monsieur le Président demande de bien vouloir prendre acte du rapport annuel 2016 relatif à l'exécution du partenariat public privé du Pont de Verdun, et d'approuver les modifications du programme de voirie tel que présentées.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voirie, bâtiments départementaux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

I – Programmes annuels :

- Prend acte de l'état d'avancement des programmes 2015-2016 (annexe 1), 2016-2017 (annexe 2) et 2017-2018 (annexes 3 et 4) et approuve les modifications de programmes ;

II - Opérations spécifiques :

- Prend acte de l'état d'exécution et d'avancement des opérations spécifiques suivantes concernant :
 - la Vélo Voie Verte en bordure du canal de Montech – section Lacourt-Saint-Pierre – Montauban,
 - les réparations des dégâts sur le patrimoine routier départemental suite aux intempéries de 2013 et 2014 ;
- Prend acte du rapport annuel 2016 relatif à l'exécution du partenariat public-privé du nouveau pont de Verdun-sur-Garonne (annexe 5)

III – Investissements divers

- Prend acte de l'état d'exécution et d'avancement du plan pluriannuel de rénovation et de renouvellement de la signalisation verticale selon les modalités susvisées.

Acte donné.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC